

# Expérimentation

## Auto-stop organisé / covoiturage de proximité

### Qu'est-ce que c'est ?



L'objectif de l'expérimentation est de faciliter la mobilité des habitants, tout en optimisant la pratique du covoiturage et de l'autostop entre les communes de Bard et Montbrison



### Pour qui ?

L'expérimentation s'adresse à tous les habitants

### Comment ça marche ?

#### En covoiturage

Les conducteurs qui le souhaitent peuvent, de façon anticipée, proposer des places sur leurs trajets réguliers ou occasionnels entre Bard et Montbrison, en utilisant la plateforme régionale de mise en relation mov'ici

<https://movici.auvergnhonealpes.fr/>

L'utilisation de la plateforme régionale de mise en relation mov'ici nécessite l'inscription (gratuite) au service, et l'adhésion à la charte et aux conditions générales d'utilisation du service.



#### IMPORTANT

Pour pouvoir utiliser le service, il est nécessaire de vous inscrire\* en amont en mairie de Bard ou de Montbrison. A cette occasion, la mairie vous remettra une carte d'identification personnelle et, pour les conducteurs, un sticker à apposer sur votre véhicule.

\*Inscription gratuite

#### En auto-stop

Plusieurs points d'arrêt "stop" sont identifiés sur les deux communes :

**A Bard** : Vinols / Jambin / La Molle / Montchovet et Bourg de Bard

**A Montbrison** : Avenue d'Allard (RD101) / Rue du Parc et Route de Bard (RD113)

Ces arrêts sont identifiés au moyen d'un panneau fixé sur des mâts de signalisation ou sur des abris-voyageurs.

Le service s'utilise comme de l'auto-stop classique : le passager se rend à l'un des points d'arrêts identifiés, et indique aux automobilistes son intention de covoiturer (pouce levé, ou pancarte avec destination).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur [loireforez.fr](http://loireforez.fr) / Déplacements / covoiturage ou sur les sites internet des communes de Bard et Montbrison. Vous y trouverez la charte d'utilisation du service, ainsi que la carte des points d'arrêts pour le service auto-stop.